

16 mai 2022

EMN Luxembourg Weekly Brief:

Le Réseau européen des migrations, créé par la décision n°2008/381/CE du Conseil du 14 mai 2008, a pour objet de fournir des informations actualisées, objectives, fiables et comparables sur la migration et l'asile aux institutions européennes, aux autorités des Etats membres et au grand public en vue d'appuyer l'élaboration des politiques et la prise de décisions au sein de l'Union européenne.

Informations utiles:

- En date du 12 mai 2022, le ministre de l'Immigration et de l'Asile, Jean Asselborn, a tenu une [séance d'information publique](#) en collaboration avec le Syndicat d'intérêts locaux Kirchberg (SILK) et la Ville de Luxembourg afin d'informer les résidents de la commune de Luxembourg sur l'ouverture d'une nouvelle structure d'hébergement de protection temporaire pour les personnes fuyant la guerre en Ukraine au "Bâtiment T" à Luxembourg-Kirchberg. Ce bâtiment abritant la future structure d'hébergement de protection temporaire aura une capacité d'accueil maximale de 1.200 places et ouvrira ses portes à partir de la mi-mai. La structure accueillera une population mixte, à savoir des familles et des hommes et femmes seul(e)s. Les résidents de la structure bénéficieront d'un encadrement socio-éducatif assuré par des agents de Caritas et de la Croix-Rouge.
- La [loi du 10 mai 2022 portant modification des articles 1er et 32 du Code de la sécurité sociale](#) facilite l'affiliation des bénéficiaires de protection temporaire à la sécurité sociale en prévoyant leur affiliation obligatoire et définitive à l'assurance maladie, et donc la prise en charge par la Caisse nationale de la santé (CNS) dès le moment où ils disposent de l'attestation de protection temporaire (prise d'effet rétroactive au 4 mars 2022).
- Les [communes de Schuttrange et de Troisvierges ont signé le "Pakt vum Zesummeliewen"](#) avec le ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région et le Syndicat des villes et communes luxembourgeoises (SYVICOL). Par la signature, les communes expriment leur engagement dans un processus pluriannuel qui repose sur trois piliers qui sont la communication, l'accès à l'information et la participation de toutes les personnes résidant ou travaillant sur le territoire de la commune.
- Un [appel à projets a été lancé dans le cadre de la mise en œuvre du Fonds "Asile, migration et intégration" \(AMIF\)](#). Cet appel est ouvert du 9 mai 2022 au 9 septembre 2022. L'appel à projets s'adresse aux organisations et organismes privés sans but lucratif, aux établissements publics ainsi qu'aux chambres professionnelles et vise le financement de projets autour de deux axes d'intervention: « Régime d'asile européen commun » et « Migration légale et intégration ». Les projets réalisés seront éligibles entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2024.
- Le STATEC vient de publier la dernière édition de la [démographie luxembourgeoise en chiffres - édition 2022](#) qui regroupe des données statistiques sur divers volets de la démographie au Grand-Duché, y inclus sur la population, l'acquisition de la nationalité luxembourgeoise, ainsi que les migrations internationales et internes.
- La Direction de l'Immigration a publié les [statistiques concernant la protection internationale au Grand-Duché de Luxembourg du mois de mars 2022](#). Depuis le début de l'année 2022, 453 personnes ont introduit une demande de protection internationale, avec la Syrie représentant la majorité de ces demandes (44,8% par rapport au total des demandes de 2022).

Chiffre de la semaine: 3.014

A la date du 10 mai 2022, 3.014 personnes ont obtenu le statut de la protection temporaire au Luxembourg.

Source: Ministère des Affaires étrangères et européennes. Communiqué de presse du 13 mai 2022 (voir première information utile ci-dessus)

**Si vous souhaitez recevoir l'EMN Luxembourg Weekly Brief dans votre boîte mail,
merci de contacter ralph.petry@uni.lu**

Nous contacter :

Email: emn@uni.lu

Twitter: [@EMNLuxembourg](https://twitter.com/EMNLuxembourg)

Site du LU EMN NCP : <https://emnluxembourg.uni.lu>

Site de l'EMN : https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/european_migration_network_en